

Chalette

Magazine municipal / n°105 / Avril 2019



Place Commune



Le président du Conseil départemental en visite à Chalette

> Page 3



Un atelier « science et environnement » à l'école Camille-Claudé

> Page 7

L'actu de votre ville au quotidien : abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

UN PRINTEMPS SANS PESTICIDES

JARDINER AU NATUREL

Jem'y engage!

Tous acteurs!



Chalette sur-Loing

Menace de fermeture de l'Hyper Casino : le maire interpelle la direction



Échange entre les élu-e-s de Chalette et les salarié-e-s et commerçant-e-s de Saint-Gobain à l'Agglomération, le 21 mars dernier

LETTRE OUVERTE A M. LE PDG DU GROUPE CASINO

J'ai été informé par des salariés de la fermeture de l'Hypercasino à Chalette, prévue pour le 13 avril prochain. Je m'y suis rendu ... le vendredi 15 mars ... pour y rencontrer la directrice et les salariés ainsi que les commerçants installés dans la galerie marchande. Je leur ai fait part de mon opposition à la fermeture du site. ... j'ai décidé d'interpeller les pouvoirs publics et notamment M. Supplisson, président de l'Agglomération montargoise, compétente pour le développement économique et commercial du territoire, afin qu'une rencontre intervienne très rapidement avec la direction du groupe CASINO, la société d'exploitation SUMACAS et le nouveau propriétaire des murs.

Mercredi 20 mars, j'ai reçu à ma demande, M. RUNGE, président de la société d'exploitation SUMACAS, qui m'informe verbalement que la décision de la fermeture a été prise par le groupe CASINO et que les salariés seront reclassés sur le territoire de l'agglomération. Il me renvoie auprès de vous pour avoir plus amples renseignements.

1/Dans quel cadre juridique la procédure de fermeture a été lancée, car aujourd'hui, les salariés n'ont pas été informés officiellement ?

2/Quelles recherches pour trouver un nouveau repreneur ont été effectuées ?

3/Existe-t-il un document écrit des négociations entreprises avec les organisations syndicales qui doit préciser entre autres le reclassement des salariés ?

4/Quel est le devenir du site ?

... je souhaite vous rencontrer dans les meilleurs délais, dans l'objectif de trouver une solution viable pour les salariés et les commerçants de la zone commerciale St-Gobain. ...

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing



La réponse de M. Claude Risac, directeur des Relations extérieures du groupe Casino, à Franck Demaumont.

C'est en ces termes que je me suis adressé au président-directeur-général du groupe CASINO dès l'annonce brutale de la fermeture du supermarché Casino. **L'équipe municipale s'oppose à la fermeture du magasin** et mettra tout en œuvre pour qu'une activité économique durable soit maintenue sur le site, permettant le développement de la zone commerciale Saint-Gobain. Le groupe CASINO me renvoie en franchisé SUMACAS et précise que chaque salarié-e recevra une proposition de reclassement au sein du groupe. J'ai, de ce fait, interpellé les pouvoirs publics (le représentant

de l'État, le sénateur, le député, le président de Région, le président de l'Agglomération) en leur demandant l'organisation d'une rencontre sous l'égide du sous-préfet, réunissant le groupe CASINO, l'exploitant SUMACAS et le propriétaire des lieux. Je veillerai à ce que les salarié-e-s et les commerçants obtiennent une solution fiable et pérenne.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

- P3 - Actualité**
Marc Gaudet, président du Conseil départemental, en visite à Chalette
- P4 - Actualité**
Rapport d'orientations budgétaires 2019
- P5 - On en parle**
Visite guidée pour les nouveaux Challettois
- P6 - Développement durable**
Bientôt des constructions en paille dans l'éco-quartier
- P7 - On en parle**
Des ateliers « science et environnement » à l'école Camille-Claudé
- P8 - Actualité**
Création de l'association « Notre hôpital, notre santé, on y tient »
- P9 - Vivre ensemble**
Fraternité : un tremplin vers l'emploi, un lieu de rencontres
La Ruche éco, une coopérative de la fraternité
- P10 - À Chalette... tous acteurs !**
Préparation du Forum jeunes et de la Fête de Chalette
- P11 - Solidarité**
Pour le droit aux vacances pour tous, le CCAS agit !
Centre municipal de santé : comment prendre rendez-vous au cabinet dentaire ?
- P12 - Culture**
Ibuka : souviens-toi, il y a 25 ans
Cérémonie des nouveaux citoyens français
- P13 - Sport et loisirs**
Les drôles de fables du SMJ
Le BMX désormais en pleine lumière !
- P14 - Libre expression**
- P15 - Anniversaire**
50^e anniversaire du comité local de la FNACA
- P16 - À l'affiche**

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur
Imprimé sur papier 100% recyclé



Actualité

Marc Gaudet, président du Conseil départemental, en visite à Chalette

Invité par le maire, Franck Demaumont, le président du Conseil départemental, Marc Gaudet, accompagné de Frédéric Néraud, vice-président du Conseil départemental et président du PETR⁽¹⁾, de Gérard Dupaty et Cécile Manceau, conseillers départementaux, et d'Hiba Pruneau, première adjointe au maire de Chalette, a visité plusieurs équipements de la ville le 27 mars dernier.

Un programme de visite dense

La visite a débuté à l'hôtel de ville par un échange entre le maire et les élus départementaux. Puis le président du Conseil départemental a pu découvrir la ville et ses



services publics en visitant le Centre municipal de santé Ambroise-Croizat, le collège Paul-Éluard, un chantier d'insertion mené par Fraternité - la régie des quartiers de Chalette, le site des trois canaux, la baignade, le chantier de la piscine (ces deux derniers équipements bénéficiant d'une aide financière du Département et de la Région), le chantier de l'école de Vésines et, pour terminer, le centre de recherche et d'innovation d'Hutchinson.

Une découverte de la ville enrichissante

À l'issue de cette journée, le président du Conseil départemental est reparti avec une toute autre vision de Chalette qu'il imaginait, selon ses dires, « *comme une commune ramassée avec de grands immeubles. Aujourd'hui je découvre un tout autre paysage que celui qui avait mûri dans mon imagination, notamment avec le magnifique site des trois canaux* ». L'élu départemental s'est également déclaré très intéressé par le **Centre municipal de santé**, celui-ci étant à ses yeux un concept intéressant parmi un panel de solutions pour lutter contre la désertification médicale : un exemple sur lequel le Département pourrait, à l'instar d'autres Départements, s'inspirer. Une réflexion est d'ailleurs en cours au niveau départemental dans le cadre du dispositif de la solidarité départementale. Il s'est également déclaré très intéressé par la **régie de quartier « Fraternité »** qu'il a qualifiée



de « *belle initiative* », soulignant la qualité de l'encadrement technique qui réalise un véritable suivi des salariés. C'est un dispositif que le président du Département pourrait utiliser pour le placement de bénéficiaires du RSA, par exemple, précisant que le Département ne pouvait pas être absent d'un tel dispositif.

Des travaux en projet sur le canal d'Orléans

Au moment de la visite du site des trois canaux, Marc Gaudet a évoqué le projet autour du **canal d'Orléans** qui consistera d'une part dans l'entretien des berges, la rénovation des écluses, le curage par endroit pour ce qui concerne la voie d'eau, et d'autre part dans le lancement de la voie verte, longue de 78 kilomètres. Le programme des travaux, prévu en deux tronçons (bassin Seine et bassin Loire) est estimé à minima à 51 millions d'euros en sachant que, dans un deuxième temps et dans le cadre de la promotion touristique, une somme de 20 millions devrait être nécessaire pour la réalisation d'aménagements pour la circulation des vélos et des bateaux. L'idée est que le Département apporte un premier investissement touristique (réalisation d'une zone pour déposer des vélos, installation d'un barbecue et de toilettes publiques, par exemple). Le coût de l'opération complète est estimé à 70 millions d'euros. Les travaux devraient être terminés pour la saison estivale 2021.

(1) Pôle d'équilibre territorial rural montargois en Gâtinais.



Mélanie Peneau, directrice de la régie de quartier, Hiba Pruneau, première adjointe au maire et présidente de Fraternité, Franck Demaumont et Marc Gaudet échangent avec Grégory Laudinet, encadrant technique au sein de la régie de quartier.



Rapport d'orientations budgétaires 2019

« À l'adresse de ceux qui jugent que la Ville en fait trop, je dis que Chalette continuera à être la commune qui protège, qui soutient et accompagne tous les Chalettois », pour reprendre les termes de Franck Demaumont lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires le 4 mars dans le cadre de l'élaboration du budget qui sera soumis au vote le 8 avril.

Contrairement aux politiques nationales qui n'en font que pour une poignée de privilégiés, la Municipalité ne renonce à rien pour les Chalettois, les associations, et pour les services publics.

Ainsi, 2019 verra l'aboutissement de grands projets, avec l'ouverture de la nouvelle école de Vésines, la fin des travaux de la piscine, la poursuite des aménagements de la base de loisirs du lac et du foyer Paul-Marlin, la construction d'aires de jeux dans les quartiers, l'embellissement des espaces publics du quartier de la Folie, etc.

Pour le maire, « Non, la commune n'en fait pas trop, et nous voudrions en faire bien plus encore, tant les besoins des habitants sont importants. Et contrairement aux débats du président Macron, ce n'est pas de moins de service public que nous avons besoin mais de moyens à la hauteur pour nos communes. En effet, depuis près de 10 ans, les collectivités locales sont soumises à une diminution drastique et sans précédent de leurs dotations et ressources. Deux chiffres seulement pour illustrer la perte de recette pour notre commune : en 2012, la Ville percevait près de 3 millions d'euros de dotation forfaitaire (2 944 000 €) et en 2018, elle a perçu 1 688 959 €. »

Au nom du groupe des élu-e-s socialistes, Christophe Rambaud estime que la Ville a participé activement à



l'effort collectif de redressement des comptes publics demandé aux collectivités locales par les différents gouvernements depuis plusieurs années, mais n'a pas renoncé à mettre en œuvre la quasi-totalité des engagements pris en 2014 lors de l'élection et de

poursuivre en rappelant que « Les élus autour du maire disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent ». Toujours pour l'adjoint au maire, « Chalette avance avec ses habitants : pour preuve, les points de rencontre du moment dans les quartiers et lieux d'événements où chacun peut contribuer à la construction de demain et exprimer ses attentes ou propositions. » Et de conclure en rappelant la fierté de son groupe d'appartenir à une majorité engagée totalement pour le développement de sa cité et de ceux qui y résident.

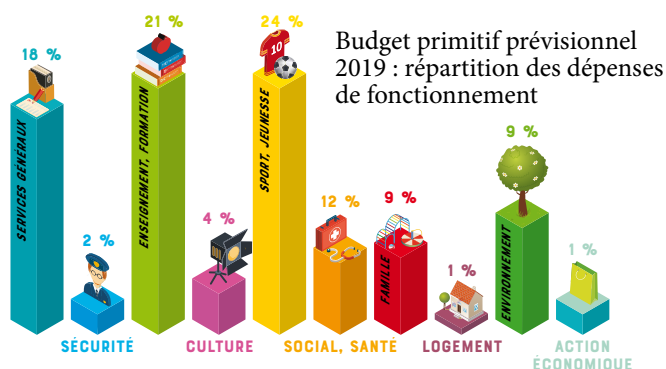
Quant à Mamoudou Bassoum, au nom des élu-e-s communistes et républicains, c'est à l'appui d'une étude financière réalisée en 2017 qu'il qualifie la bonne gestion de la Ville, laquelle permet d'importants investissements utiles aux habitants. Et c'est avec grande satisfaction qu'il note le bon travail effectué par l'équipe municipale menée par le maire, Franck Demaumont.



Les principaux investissements inscrits dans le budget 2019 estimés à 8 773 700 €

École de Vésines (travaux et équipements) *	4 972 200 €	Aménagement de l'accès au stade Maillet*	45 700 €
Aménagement du parvis de la future école de Vésines	645 500 €	Climatisation au Centre municipal de santé	50 000 €
Rénovation de la rue du Loing desservant la future piscine et la piste de BMX	280 000 €	Travaux d'aménagement dans le quartier «La Folie»	58 000 €
Rénovation du Foyer Paul-Marlin*	206 100 €	Constructions d'aires de jeux dans les quartiers	33 000 €
Poursuite des aménagements de la base de loisirs*	1 155 000 €	Mise en place de vidéophones dans les écoles	45 000 €
Informatique	60 000 €	Réhabilitation locaux services techniques (1 ^{ère} tranche)	400 000 €
Eclairage de la piste de BMX	49 000 €	Clôtures, signalétique, peintures	147 600 €
Travaux sur le bateau	23 600 €	Travaux de voirie	333 000 €
Forage	20 000 €	Matériels divers	250 000 €

* Complément



Réunion publique de présentation du budget 2019
Bilan des rencontres élu-e-s/habitant-e-s
JEUDI 25 AVRIL 2019
18h · Hôtel de ville

On en parle



Une visite guidée pour les nouveaux Chalettois

Comme chaque année, les élus ont accueilli le 2 mars les nouveaux Chalettois pour leur présenter la cité, son histoire et ses services publics. À l'occasion d'un petit périple à travers la commune, ils ont découvert les principaux équipements de la ville.

Une trentaine de nouveaux habitants, sur environ cent quarante, ont répondu présents pour une visite de la ville, guidée et commentée par le maire Franck Demaumont. Cette visite aura permis de découvrir certains lieux comme le Centre municipal de santé, le Hangar, la base de loisirs, la Maison de la nature et de l'eau, l'éco-quartier du Solin, mais aussi la future piscine et les écoles maternelle et élémentaire de Vésines. Et tous se sont dits enchantés de la matinée et de l'accueil qui leur a été réservé.



« Ce qui m'a fait venir à Chalette, nous dit Mme Chambon, c'est mon mariage récent. Je viens de Sainte-Genève-des-Bois, près de Nogent. En ce qui concerne les services de la mairie, ayant eu besoin de refaire un certain nombre de papiers j'ai à chaque fois été bien reçue et conseillée ». Quant à son époux, il est chalettois depuis 1974 : « La ville a bien évolué depuis mon arrivée. Le lac est vraiment magnifique. On s'y balade régulièrement et on a découvert, il n'y a pas très longtemps, la Maison de la nature. Nous irons y faire un tour dès sa réouverture. »

M. Leguen est originaire de Seine-et-Marne : « Je recherchais la nature et la ville en même temps ; Chalette correspond pleinement à ces deux critères. On a la chance également d'avoir des magasins de proximité. La base de loisirs est un bel espace, vraiment agréable, où j'emmène mes



enfants. J'ai un regard positif sur la ville, on y vit tranquillement, dans une certaine sérénité que je ne trouvais pas en banlieue. C'est beaucoup plus calme et j'ai ici plus de relationnel avec mes voisins que je pouvais en avoir auparavant. De plus, ce matin j'ai découvert le Hangar et je pense y revenir. Pour moi, c'est une marche en avant, dans une ville dynamique. »



Mme Tsiba Dziame, pour sa part, arrive de Paris et habite Chalette depuis deux mois : « J'ai recherché la tranquillité et je l'ai trouvée en venant ici. Pour moi, la ville est belle. J'aime également la nature et je l'ai trouvée en venant à Chalette. Pour le moment, je suis vraiment satisfaite. »

M. Caleb Ndunguna, arrivé ici depuis environ deux mois avec sa famille, vient de Gien. « Moi, je suis étudiant à Orléans et je suis ici tous les week-ends. À Gien, nous étions dans un appartement ; nous recherchions plus grand et nous l'avons trouvé à Chalette. Personnellement, j'aime le sport et j'aime bien le fait qu'il y ait de nombreux petits terrains un peu partout, tout comme de nombreux clubs sportifs. Le fait qu'il y ait



également de nombreux commerces de proximité est une bonne chose. J'ai beaucoup apprécié cette visite qui m'a permis de découvrir certains endroits comme le lac, le restaurant, ainsi que les commentaires du maire sur l'histoire de la ville. Je trouve que Chalette est une ville dynamique, même si on peut toujours mieux faire. »

« Je suis installée définitivement à Chalette depuis peu, précise Mme Josiane Bakula. Avant, je naviguais entre Paris et Chalette mais depuis le décès récent de mon mari, j'habite dans la commune. J'apprécie vraiment le personnel de la mairie car à chaque fois que j'y vais, je suis toujours bien écoutée et conseillée. Chalette s'est bien développée, c'est une ville agréable quand on s'y promène. »



Développement durable

Bientôt des constructions en paille à Chalette dans l'éco-quartier « Les Rives du Solin »



Philippe Vareilles



Des constructions en paille vont bientôt s'élever dans l'éco-quartier « Les rives du Solin ». De quoi s'agit-il ? Rencontre avec Philippe Vareilles, directeur général de Vallogis, à l'origine du projet.

Chalette Place Commune - Dans quelques mois va débuter la construction de logements en paille dans l'éco-quartier « Les rives du Solin ». Comment est née l'idée ?

Philippe Vareilles - L'idée est venue suite à une réunion durant laquelle l'association qui gère la Maison Feuillette a présenté le concept ; j'ai tout de suite été intéressé. En effet, cette maison datant de 1920, située à Montargis, est toujours en bon état malgré son âge ; elle symbolise donc la durabilité d'une telle construction. Puis, partant du principe que nous avions du foncier disponible, que la Ville de Chalette et l'Agglomération étaient ouvertes à l'innovation, nous avons pris contact avec la Maison Feuillette et réfléchi à la faisabilité du projet.

CPC - Pouvez-vous nous présenter le projet et le concept ?

PV - Le projet consiste en la construction de 15 logements sociaux : un immeuble de 8 logements de type 2 d'une superficie de 50 m² avec une salle commune, un cellier au rez-de-chaussée, un local à vélos et un parking extérieur, 4 maisons individuelles de plain-pied de type 2 d'une superficie de 55 m² avec jardin, garage et place extérieure, et 3 maisons individuelles de plain-pied de type 2 d'une superficie de 49 m² avec jardin, garage et place extérieure. Le tout pour une livraison en milieu de l'année 2020.

Pour le collectif, le procédé constructif consiste en une structure en béton. L'isolation est réalisée avec de la paille grâce à des panneaux préfabriqués qui habillent les façades. Ces panneaux sont des caissons en bois remplis de paille avec, pour finition en façade, un bardage bois. Concernant les maisons, la structure sera réalisée en bois et l'isolation sera également conçue avec de la paille. Il s'agira également de caissons en bois remplis de paille avec, pour finition en façade, un enduit à la chaux. Le principe technique de préfabrication des caissons est de les remplir en atelier avec des bottes de paille denses. Techniquement, nous serons accompagnés par l'agence

ACCORT-Paille, intervenant dans la conception et la construction d'ouvrages thermiques en paille.

CPC - Quels sont les avantages d'un tel concept ?

PV - Le premier est un coût de construction raisonnable et moindre qu'une construction traditionnelle. Les matériaux utilisés sont locaux, ce qui engendre un bon bilan carbone. D'autre part, le coût pour le locataire est allégé. En effet, ce procédé permet une économie d'énergie, la paille étant un excellent isolant. C'est une réalisation qui répond aux Agendas 21 de la Ville et l'Agglomération.

CPC - Une question plus personnelle. Ce projet est votre dernière réalisation avant votre départ en retraite. Quel est votre état d'esprit ?

PV - Je suis heureux que ce projet démarre avant mon départ et je suis fier d'avoir participé à sa mise en œuvre. De plus, ce projet est lié à une histoire locale. En effet, sans la Maison Feuillette, il n'est pas certain que ce projet ait pu se réaliser. Ainsi, je termine ma carrière professionnelle avec satisfaction et sur une note de modernité.



De nouveaux logements dans l'éco-quartier « Les rives du Solin »

Porté par la Ville de Chalette depuis plusieurs années, l'éco-quartier « Les rives du Solin » poursuit son développement. Après la construction de logements rue Saint-Just, la réalisation de maisons individuelles en accession à la propriété, c'est en présence de Jacques Dunis, président de Vallogis, de Philippe Vareilles, directeur général de Vallogis-Valloire Habitat, et du maire de Chalette, Franck Demaumont, qu'a été posée symboliquement le 25 mars dernier la première pierre de la future résidence « Nilüfer », laquelle est constituée de 6 maisons en location sociale dont la livraison est prévue fin 2019. Précisons que l'Agglomération montargoise (AMÉ), la Ville et Vallogis sont partenaires pour cette opération.

On en parle

Des ateliers « science et environnement » à l'école Camille-Claudé le 22 mars



Dans le cadre de la convention entre la Ville et l'association Loiret Nature Environnement autour de la démarche « zéro pesticide » dans la ville et nos jardins, des ateliers de sensibilisation à la biodiversité et à la dangerosité des pesticides sont programmés dans plusieurs écoles durant cette année scolaire. L'école Camille-Claudé, qui s'inscrit dans cette démarche, a ouvert ce cycle de formation en direction des élèves le vendredi 22 mars avec trois classes, un CE1, un CE1/CE2 et un CM1.

Pour encourager les élèves et les professeurs, Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, a tenu à participer au premier atelier, celui de la classe de CE1 de Mickael Marest.

La sensibilisation à l'environnement s'appuie sur une démarche scientifique

Pour Didier Cnocquaert de Loiret Nature Environnement, l'objectif des ateliers à destination des élèves des écoles est d'aborder le thème de la suppression des pesticides sous l'angle des animaux auxiliaires des jardins, qu'ils soient pollinisateurs, prédateurs de ravageurs ou encore décomposeurs de la matière organique. Les rôles essentiels que jouent ces animaux dans les écosystèmes disparaissent dès l'instant où l'on utilise des insecticides, herbicides ou autres biocides dans le jardin. Après une

séance de diapositives qui permet aux élèves de découvrir quelques espèces phares, les élèves sont mis en contact avec quelques arthropodes vivants (insectes, myriapodes, crustacés) présentés sous loupe binoculaire ou en boîtes-loupes. Après les avoir identifiés avec une clé de détermination simplifiée adaptée à leur niveau, les élèves réalisent un dessin technique et précisent le nom scientifique de l'animal, ainsi que son régime alimentaire et son rôle joué dans la nature. Cette intervention permet de sensibiliser les élèves à l'importance de préserver la nature (ils en dépendent sans forcément le savoir) de façon à la fois naturaliste et scientifique.

Savoir nommer pour mieux comprendre les interactions est l'un des objectifs de Loiret Nature Environnement, mais aussi de la Maison de la nature et de l'eau qui accueille les classes autour d'une animation appelée « Ecéau citoyen ».

Pour Christian Hippert, directeur de l'école, ce travail de sensibilisation s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement. En effet, depuis plusieurs années des poubelles jaunes ont été installées afin de favoriser le tri sélectif ; les classes de découverte participent également à cet apprentissage, comme celle de M. Marest qui a séjourné aux Caillettes en forêt d'Orléans, séjour durant lequel les élèves se sont familiarisés avec la faune et la flore du milieu forestier.



Actualité

Création de l'association

« Notre hôpital, notre santé, on y tient »

Le 25 mars, la première assemblée générale constitutive de l'association intitulée « *Collectif de soutien du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM) – Notre hôpital, notre santé, on y tient* » s'est déroulée à la Maison des associations de Chalette, lieu de son siège social.



Vingt-six personnes y participaient, dont certaines avec des pouvoirs, représentant soit elles-mêmes, soit une organisation syndicale, politique ou associative. Trente-cinq adhésions ont été enregistrées, à titre individuel ou à titre collectif.

La volonté de ce collectif est de se renforcer et de s'ouvrir largement aux usagers, professionnels et autres partenaires qui se retrouvent sur des objectifs communs pour réclamer les moyens humains et matériels garantissant le bon fonctionnement de tous les services de l'hôpital car « *la santé est un bien précieux et non marchand* ».

En effet, les hôpitaux publics sont aujourd'hui en danger et celui de notre territoire, situé à Amilly, est concerné. Depuis 1984 et jusqu'en 2004, les hôpitaux étaient financés par un budget global reconduit chaque année. Mais c'est la tarification à l'activité (T2A), instaurée en 2004, qui rémunère aujourd'hui les établissements en fonction de l'activité médicale qu'ils réalisent, médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie... et les met en compétition entre eux.

De plus, depuis trois ans, on ne peut pas parler de l'hôpital sans évoquer le sigle « GHT » : groupement hospitalier de territoire. En 2016, une pétition avait été lancée pour la défense du CHAM et de ses offres de soins face à la menace du GHT d'Orléans afin que le CHAM devienne le deuxième GHT, pôle de référence dans l'est du Loiret.



Mais depuis mai 2018, 24 services du CHAM ont été restructurés avec, pour conséquences, une baisse importante des effectifs soignants et un mal-être de l'ensemble des personnels, à cause d'une réorganisation imposée des temps de travail due aux restrictions budgétaires ministérielles et aux injonctions de l'Agence régionale de santé. Des médecins ont démissionné, des lits ont été supprimés, l'attente des patients au service des urgences est de plus en plus longue, l'attention aux personnes hospitalisées est parfois insuffisante...

Dans notre agglomération, comme partout en France, c'est donc l'accès et la qualité des soins qui sont remis en cause. Le CHAM est meurtri par les coupes budgétaires et la suppression de lits alors que le Montargois et ses environs souffrent d'une terrible désertification médicale. Chacun vit le manque de généralistes, de spécialistes, de personnel paramédical. Chacun vit la situation dramatique des maisons de retraite (EHPAD), la détresse de nos aînés, celle de leurs familles.

Pour autant, la conscience professionnelle et le sérieux des personnels médicaux et paramédicaux sont incontestables mais les signaux d'alerte retentissent fortement. C'est ainsi que, après un rassemblement et une conférence de presse le 4 décembre 2018 devant l'entrée de l'hôpital, le collectif de soutien avait réuni, le 17 janvier, une centaine de personnes lors d'une réunion publique appelant au maintien d'une médecine et d'une prise en charge de qualité pour les patients de l'hôpital et les résidents des EHPAD.

Le maire, Franck Demaumont, apporte son soutien et celui du conseil municipal à ce collectif pour la défense du service public hospitalier, de son personnel, et du droit à l'accès aux soins pour tous.

Contact : soutien.cham@gmail.com

Vivre ensemble

Fratercité : un tremplin vers l'emploi, un lieu de rencontres

Ouverte en novembre 2018, Fratercité, la régie des quartiers de Chalette, est sur de bons rails. Avec quatre nouveaux salariés en insertion depuis début mars, l'obtention de deux marchés publics - Vallogis pour l'entretien des espaces verts de Vésines, dont le quartier de la Folie, et la Ville de Chalette dans le cadre de la démarche Zéro pesticide - Fratercité a pris sa vitesse de croisière.

Déjà une insertion réussie et onze emplois créés !

Après quatre mois d'existence, l'association peut déjà inscrire à son actif le recrutement en CDI, par une entreprise de l'agglomération, d'un de ses ex-salariés. C'est une première satisfaction due au travail conjugué de l'ensemble de l'équipe composée des membres du bureau, de la directrice, de l'encadrant technique, et de la conseillère d'insertion professionnelle qui exerce un suivi social régulier de chaque salarié (établissement de diagnostic, règlement de certaines situations d'urgence, projet professionnel, formation...). Cela prouve que Fratercité est bien un tremplin pour le retour ou l'accès à l'emploi. Parmi les onze salariés en insertion recrutés depuis le début, Fratercité comptabilise deux travailleurs handicapés grâce au partenariat avec Cap Emploi, deux jeunes et une mère de famille. Enfin, même si dans un premier temps la priorité de l'association est de travailler sur le côté économique, elle n'oublie pas le pan de la citoyenneté.



Fratercité, un lieu de rencontres, de lien social

Ainsi, d'ores et déjà les Chalettois qui le désirent sont invités à participer les lundis et vendredis de 9 h à 12 h à des activités citoyennes. Autour d'un café ou d'un thé, il est possible de venir chercher des conseils, rédiger un CV (deux ordinateurs sont à la disposition du public) ou organiser des ateliers (cuisine, travaux manuels...). Les bénévoles et les citoyens qui souhaitent monter un projet sont les bienvenus et Fratercité sera là pour les aider si besoin.

Vous êtes une entreprise, une association, et vous recherchez du personnel pour des travaux d'entretien ? Contactez Fratercité !

Contact :

Fratercité · 15, rue Gaston-Jaillon
02.38.28.94.41
fratercité.chalette@gmail.com

La Ruche éco, une coopérative de la fraternité



Créée en avril 1995 par un groupe de 15 retraité·e·s, cette épicerie solidaire a deux objectifs : l'aide alimentaire immédiate, et l'établissement de passerelles, le tissage de liens, l'entraide et la fraternité entre les bénéficiaires et les bénévoles.

Autour d'un café...

La Ruche éco est ouverte chaque vendredi de 13 h 30 à 16 h ⁽¹⁾ et fonctionne comme un magasin. On y trouve essentiellement des produits alimentaires et d'hygiène. Lorsqu'une personne se présente ⁽²⁾, elle est accueillie

autour d'un café ou d'un jus de fruit, histoire de faire connaissance. Comme le souligne Ghislaine, « c'est autour de ce café que l'on peut partager, dans le respect et la discrétion, les problèmes, les détresses mais aussi les espoirs, et orienter ⁽³⁾. Il faut que les personnes se sentent rapidement à l'aise et bien accueillies, la première démarche restant difficile ». Le magasin où les personnes choisissent ensuite leurs produits est aussi un lieu d'écoute. Gisèle, Nicole, Ghislaine dite « Gigi », Marylène, Françoise, Marie-Jo, Lucille, Joël et Guy, une équipe dynamique et soudée où règne la bonne humeur, accompagnent et apportent des conseils dans le choix des produits pour confectionner des repas équilibrés et peu coûteux. Au fur et à mesure des visites, des liens de confiance se créent. Certes, la Ruche éco n'est qu'une petite bouée de sauvetage face à une fracture sociale très grande mais elle a au moins le mérite d'exister.

(1) Accès rue des écoles ou rue Monge à Vésines. (2) Les bons alimentaires sont délivrés par le CCAS. (3) Un tableau d'affichage fournit divers renseignements ou orientations (alphabétisation, défense des droits, insertion, stages, etc.).

À Chalette... tous acteurs !



FORUM JEUNES

ENSEMBLE, PRÉPARONS LE FORUM JEUNES
RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE CHALETTE
LES 15 ET 16 JUIN 2019 !

La fête
DE CHALETTE

SAM 15 • DIM 16
JUIN 2019



© Alexandre Lacombe



DES INVITÉS EXCEPTIONNELS !



SLY JOHNSON
L'ORCHESTRE NATIONAL
DE BARBÈS

Solidarité

Pour le droit aux vacances pour tous, le CCAS agit !

Vous avez des enfants, vous êtes senior, en couple, ou seul-e, et vous disposez de faibles revenus : le CCAS peut vous aider à vous offrir des vacances. Plusieurs dispositifs sont à votre portée.

Pour les familles

- **Du 6 au 13 juillet à la Tranche-sur-Mer** (Vendée), en mobile home au camping Les Préveils ⁽¹⁾. Selon les ressources, possibilité de bénéficier d'une participation de la CAF, dans le cadre du dispositif « vacances loisirs », ainsi que d'une aide ANCV (voir CPC de mars, page 11).
- **Une journée à la mer en juillet** : inscription au CCAS du 13 mai au 21 juin. Cette journée est destinée aux bénéficiaires des minima sociaux et aux familles avec un quotient familial inférieur à 710€ (adulte de plus de 16 ans 12 €, 2ème adulte de plus de 16 ans 6 €, enfants de 0 à 15 ans 2,50 €) et aux bénéficiaires ayant un quotient familial inférieur ou égal à 900 € ou aux usagers du CCAS après la période d'inscription (adulte de plus de 16 ans 18 €, enfants de 0 à 15 ans 5 €).

- **Aide au départ en vacances familiales avec la Bourse solidarité** : réservée aux personnes autonomes qui peuvent partir seules mais qui ont besoin d'un accompagnement en amont et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 €. Ce sont des offres collectées par l'ANCV à tarif solidaire (entre moins 50 à moins 80 % sur les tarifs). Aide possible pour le transport via la SNCF, uniquement en France métropolitaine.

Pour les enfants et adolescents

- **Séjours d'été de l'œuvre universitaire du Loiret** : l'opération « Décade des non-partants » ouvre des séjours d'une ou deux semaines aux enfants et adolescents qui ne partent pas ou peu en vacances. Pour les 6-15 ans, centres en bord



de mer, à la montagne ou à la campagne. Pour les 4-6 ans, accueil à la semaine à Ingrandes (Loiret). Le financement de ces séjours est assuré par la CAF, l'œuvre universitaire et le CCAS. Inscription au CCAS. Le prix du séjour est fonction du quotient familial et du nombre de jours (QF inférieur à 549 € : de 45 € à 75 € ; QF supérieur à 550 € et inférieur ou égal à 710 € : de 65€ à 115€).

Pour les seniors

- **Séjour collectif dans les Landes du 18 au 25 mai** (voir CPC de février, page 11).

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le CCAS au 02.38.89.59.91.

(1) Labellisé « Camping animé et écolo ».



Centre municipal de santé : comment prendre rendez-vous au cabinet dentaire ?



L'ouverture du cabinet dentaire, le 18 février dernier, était très attendue tant étaient nombreux les patients espérant obtenir un rendez-vous. Dans le domaine

dentaire aussi, le Montargois est un désert médical. En quelques mois 7 cabinets dentaires ont fermé dans l'agglomération.

L'agenda des rendez-vous a été ouvert le 15 février à 9h sur le site Internet Doctolib et par téléphone ; à 11h l'agenda était complet jusqu'au 31 mars.

La dentiste consulte 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h à 17h. Les consultations par patient peuvent aller de 15 minutes à 1 heure en fonction des soins à réaliser. D'autre part, un rendez-vous pour un patient est souvent suivi d'un plan de soins qui

peut s'étaler sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Malgré des plages de rendez-vous quotidiennes réservées aux nouveaux patients et aux urgences, le délai maximum pour obtenir un rendez-vous est évalué à un mois. Il convient donc d'être compréhensif.

Les prises de rendez-vous sont à effectuer sur le site Internet Doctolib et par téléphone (disponibilité tous les jours en nombre limité) de 8h à 10h et de 14h à 15h. **Petit conseil : n'hésitez pas à consulter le site Internet Doctolib tous les jours, des désistements pouvant intervenir à tout moment.**

Culture

Ibuka :

Souviens-toi, il y a 25 ans...

Dans le cadre de la 25^e commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994, sur le thème « Se souvenir et transmettre », la cellule d'Ibuka du Montargois organise deux moments forts, en partenariat avec la Ville.

Samedi 13 avril, théâtre au Hangar

- **19h** : ouverture de la soirée avec **vente d'objets d'artisanat rwandais** (financement des actions de soutien à des rescapés), exposition sur la vie des rescapés, restauration et buvette.
- **20h30** : **pièce de théâtre** de la compagnie « Après le déluge », intitulée « **Basculement Rwanda 1994** ». Écrite par Valens Sy Kabarari, rescapé, et mise en scène par Willy Play, la pièce est interprétée par des membres de la cellule locale d'Ibuka-France de Lyon et leurs amis.e.s. Elle sera suivie d'un échange avec le public.

Basculement - Rwanda 1994 : c'est un huis-clos qui traite non pas du génocide mais du moment précis



où tout bascule, où plus rien ne sera jamais comme avant, où un pays entier sombre dans une horreur sans limite. C'est un jour comme les autres. Dans un appartement de Kigali, une soirée entre amis se prépare. C'est un jour comme les autres. Il y a des Rwandais, il y a des Européens, il y a de la vie, il y a de la bonne humeur. C'est un jour comme les autres. Au loin, on entend un bruit inhabituel et la radio annonce l'attentat contre

« *Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli* »

Elie Wiesel
Prix Nobel de la Paix 1986

l'avion du président ; il est mort. C'est un jour comme les autres. Et c'est le dernier. Venant de l'extérieur, les cris, les sons, les bruits, l'odeur du génocide en marche se font de plus en plus assourdissants. C'était un jour comme les autres. C'était le 6 avril 1994.

Dimanche 14 avril, à 11h, autour du monument érigé à la mémoire des victimes square Chevtchenko (Vésines)

Cérémonie de commémoration en présence de son excellence Jacques Kabale, ambassadeur du Rwanda en France, de Franck Demaumont, maire de Chalette, de Marcel Kabanda, président d'Ibuka Europe et France, et de Héléne Mouchard-Zay du CERCIL*. Mots de bienvenue par Espérance Patureau, présidente de la cellule locale d'Ibuka du Montargois et allocutions.

* Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret.

Cérémonie des nouveaux citoyens français

Deux ou trois fois par an se déroule en sous-préfecture une cérémonie dédiée aux nouveaux citoyens français, durant laquelle ces derniers reçoivent des mains du sous-préfet et de leur maire respectif, leur décret de naturalisation. La première cérémonie de cette année s'est déroulée mercredi 6 mars. Parmi la vingtaine de nouveaux Français figuraient quatre Chalettois : mesdames Mariam Niang et Fatima

Belrhachi, et messieurs Constant Tiedam Sedomindj et Kevin Meta. Préalablement à la remise de leur décret, les nouveaux citoyens français ont pu visionner un film sur la citoyenneté. Enfin, avant de partager le verre de l'amitié, élus et nouveaux citoyens français ont entonné dans un même élan « La Marseillaise » et se sont prêtés à la traditionnelle « photo de famille » sur le perron de la sous-préfecture.

Mme Mariam Niang :

« Devenir française est pour moi une sorte de finalité. J'habite Chalette depuis 1977 et je travaille à Hutchinson depuis 30 ans. J'ai toujours eu le sentiment d'être française. Et même si je me suis toujours bien sentie à Chalette, je vais enfin pouvoir participer de façon plus concrète à la vie de la cité, notamment en votant. Chalette est une «bonne ville», il y a beaucoup de choses pour les habitants. J'espère que cela va durer. Je suis fière d'être française... et chalettoise » !



Sport et loisirs

Les drôles de fables du SMJ

« Le SMJ fait son show »

SAMEDI 20 AVRIL

20h · Le Hangar

Entrée gratuite



Après un tour de chant en décembre, le Service municipal de la jeunesse prépare la 3^e édition du « SMJ fait son show », avec un nouveau spectacle le samedi 20 avril autour des Fables de La Fontaine.

Ce soir-là, ils devraient être une quarantaine de jeunes, filles et garçons, sur les planches du Hangar pour présenter ce qu'ils travaillent depuis plusieurs mois. Cela a débuté

durant les vacances d'automne 2018. Dans un premier temps, le SMJ avait convié les jeunes à un petit déjeuner en commun, lors d'un stage, afin de créer du lien et réfléchir ensemble à ce qu'ils allaient proposer. Après moult revirements, ce sont donc les Fables de La Fontaine et autres contes traditionnels, revisités en lien avec l'actualité du moment, qui ont été retenus.

Différents ateliers

Le choix du thème étant réalisé, mise en place du projet sous la forme d'ateliers organisés chaque matin et après-midi : danse, chant, théâtre, musique, couture. « Valoriser leur savoir-faire, leur capacité et les développer, rassembler tous ces ateliers, trouver une cohérence d'ensemble et pouvoir les produire dans un lieu professionnel », c'est un des objectifs, avec la création de ce spectacle, comme l'indique Choukri Stiti, responsable du SMJ. Le spectacle, écrit par les jeunes et supervisé par Hafida et Tougué, permet également de mettre en lumière tout le travail de fond effectué au quotidien par le SMJ dans le domaine culturel.

Le BMX désormais en pleine lumière !

La compétition de BMX – Challenge du Loiret et Coupe du Centre, organisée par le Guidon chalettois, s'est déroulée le 17 mars à la base de loisirs du lac de Chalette avec 600 compétiteurs.



Elle a été l'occasion pour la Ville et le club d'inaugurer l'éclairage d'une puissance de 1800 watts tout nouvellement installé sur la piste, en présence du maire de Chalette, Franck Demaumont, de son adjoint aux sports, Christophe Rambaud, et de la conseillère régionale, Jalila Gaboret.

Pour Christophe Rambaud, cet important investissement se justifie par le développement du club de BMX. Avec près d'une centaine de licenciés, il fallait augmenter les amplitudes horaires des entraînements, notamment à la tombée du jour. Par ailleurs, le club pourra organiser des compétitions en nocturne, ce qui confère à cet équipement une dimension régionale, voire nationale.

Après avoir salué toute l'équipe du Guidon chalettois pour l'organisation de ce championnat, le maire, Franck Demaumont, a tenu à remercier la Région Centre - Val de Loire pour sa participation à hauteur de 8 000 € sur

un montant global des travaux de 40 000 € et l'entreprise Somelec pour la qualité de l'ouvrage.

À noter que si vous souhaitez pratiquer le BMX au sein du Guidon chalettois, vous pouvez contacter Jérémy Leverne au 06.45.25.50.55 ou bien vous présenter le mercredi ou le samedi à 13h 30 sur le circuit de BMX de Chalette, avec une tenue à manches longues et un pantalon.



Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Malgré ses 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le Groupe Casino annonce des fermetures de magasins et des cessions d'enseignes.

33. C'est le nombre de salarié·e·s qui ont appris brutalement la fermeture, dès le 13 avril prochain, de l'Hyper Casino dans la Zone Saint-Gobain de Chalette. L'inquiétude des commerçants de la galerie et de toute la zone ne cesse de grandir ; il n'y a pas de réponses aux questionnements.

Cette annonce orale et brutale respecte-t-elle les procédures prévues dans le Code du travail ? C'est à la justice de le dire !

Informés par des salarié·e·s du magasin, les élu·e·s communistes et républicains se sont rendu·e·s auprès des salarié·e·s pour les soutenir et pour protester contre la fermeture de l'Hyper Casino. Les responsables ont été interpellés par courrier, en attente de réponse.

Les élu·e·s communistes et républicains se battent contre la mort programmée de la Zone Saint-Gobain, comme nous le faisons depuis des années, en dénonçant le manque d'investissements de la part de l'Agglomération qui a la compétence en matière économique.

Les élu·e·s communistes et républicains ont toujours réclamé un équilibrage des investissements entre les zones d'activité sud et nord de l'agglomération. Les élu·e·s de la majorité de l'Agglomération ont délaissé la Zone Saint-Gobain ; force est de constater le résultat.

Les élu·e·s communistes et républicains s'opposent à la fermeture de l'Hyper Casino et mettront tout en œuvre pour assurer la continuité d'une activité dans le magasin, garant des emplois et des commerces de la galerie.

Les élu·e·s communistes et républicains appellent la population à soutenir et à défendre la Zone Saint-Gobain. Votre présence sera déterminante dans la suite des actions à mener.

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Santé et droits de l'Homme

Le droit de jouir du meilleur état de santé possible implique que soient réunis un ensemble de critères sociaux favorables à l'état de santé de tous, notamment la disponibilité de services de santé, des conditions de travail sans risque, des logements appropriés et des aliments nutritifs.

La réalisation du droit à la santé est étroitement liée à la réalisation des autres droits de l'Homme, notamment le droit à l'alimentation, au logement, au travail, à l'éducation, à la non-discrimination, à l'accès à l'information.

Avec le Centre de santé municipal, nous avons redonné un accès à la santé de proximité à tous les Chalettois et enrayer la désertification médicale qui frappe notre territoire.

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Rassemblement national

La « Guerre » d'Algérie. Suite à l'article, de Mr M. Kister, paru dans le BM de mars 2019, pourquoi passer sous silence le **décret d'Isaac Jacob Crémieux**, qui est à l'origine du conflit algérien car ce décret avait pour objet, de déclarer les israéliens citoyens français, alors que les musulmans restaient dans l'indignation. Il a été abrogé en 1940 par le Maréchal Pétain, puis rétabli, par le Général de Gaulle.

État civil :

Naissances :

- Khadija ANNE DIAGAYE
- Adam EL MOURABIT

Mariages :

- Gamze HANCER & Enes UNAL
- Semra CAKAL & Mustafa KANBUR

Décès :

- Michel LELOUP
- Marie-Jeanne DE WILDE (SUEIRAS LOPE)
- Roberte LEFÈVRE (VAN DORMAËL)
- Jean BALIAN
- Virginia ZECHEU (BADALUTA)
- Francis GIRARD
- Jeanne ROUSNAK (ANTUFEEFF)
- Ginette CHERON (LUTINIER)



Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation dimanche 28 avril

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date qui a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps a pour but d'honorer la mémoire de tous les déportés, sans distinction, et de rendre hommage à leur sacrifice. À l'heure où l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie et les thèses d'extrême droite pointent à nouveau le bout de leur nez un peu partout en Europe, il convient plus que jamais de rappeler à tous, et notamment aux plus jeunes, ce drame historique majeur, les leçons qu'il engendre pour que de tels faits ne se reproduisent plus. **À Chalette, la cérémonie se déroulera à 9 heures place de la Commune de Paris (Vésines).**

Anniversaire

Célébration du 50^e anniversaire du comité local de la FNACA, Chalette a rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie



Le 19 mars 1962, c'est la date à laquelle a pris officiellement effet le cessez-le-feu mettant fin à huit ans de guerre en Algérie.

À Chalette, le 19 mars dernier, anciens combattants, élus, porte-drapeaux et citoyens ont assisté à la traditionnelle cérémonie du souvenir autour de la stèle située place du 19 mars dans le quartier du Lancy.

Dans son intervention, Franck Demaumont, maire de Chalette, a rappelé que cette guerre fut le dernier grand drame douloureusement ressenti par notre population : *« Cette commémoration rappelle la victoire de la sagesse sur l'obstination des armes. Il faut le reconnaître, les ravages de cette guerre ont souvent démolis physiquement et psychologiquement des milliers de jeunes Français impliqués malgré eux dans une guerre ignoble. Et notre commune, Chalette, n'a pas été épargnée. En effet, c'est le dernier grand drame douloureusement ressenti par notre population ; il déchirera les consciences, suscitera beaucoup d'interrogations et d'incompréhensions, éprouvera cruellement les familles. En 1958, les familles chalettoises tremblent pour leurs fils qui sont partis en Algérie ; le facteur est*

guetté et attendu avec impatience et anxiété. Sept familles chalettoises seront touchées par ce drame, dont six du quartier de Vésines. Après les accords d'Évian, nos autres jeunes soldats reviendront à Chalette mais resteront à jamais marqués par ce qu'ils ont vu et subi. La ville de Chalette-sur-Loing sera une des premières villes à ériger une stèle du 19 mars 1962 sur laquelle sont gravés les noms de nos sept jeunes tombés en Afrique du Nord. Et pour commémorer le souvenir de tant de sacrifices, un square sera nommé place du 19 mars 1962 ».

Aux côtés du maire Franck Demaumont, Bernard Véron, le président de la FNACA⁽¹⁾ Chalette, a énoncé face à la stèle les noms des sept Chalettois tués au combat.

La journée s'est poursuivie par le vernissage d'une exposition à la Maison des associations, intitulée « La guerre d'Algérie » et la remise de la médaille militaire à deux récipiendaires. L'après-midi s'est terminée par la présentation, à l'espace culturel du Hangar, d'un spectacle intitulé « La guerre de mon père ».

⁽¹⁾ Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.



À l'affiche



JEUDI 25 AVRIL
18H · HÔTEL DE VILLE

**CHALETTE AVANCE...
AVEC VOUS**

BILAN DES RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

**JE SUIS CITOYEN-NE EN
SITUATION DE HANDICAP :
LE 26 MAI PROCHAIN, JE VOTE
POUR RENFORCER MES
DROITS DANS L'UNION
EUROPÉENNE !**

RENCONTRE-DÉBAT SUR L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LUNDI 29 AVRIL · MONTARGIS
17h - 19h30 · Salle du Tivoli

(2, RUE FRANKLIN ROOSEVELT · PLACE DU PÂTIS · MONTARGIS)

Ne laissez pas les autres
décider pour VOUS



L'Union départementale des associations familiales du Loiret (UDAF45) organise une rencontre-débat avec les représentant·e·s des principales familles politiques : venez échanger sur les politiques publiques menées en faveur des personnes en situation de handicap !

Projet de ferme maraîchère urbaine bio à Chalette

Réunion publique
MER 24 AVRIL
18h · Salle des réceptions
Hôtel de ville



Le HaNGaR

ESPACE CULTUREL · SALLE DE SPECTACLES



5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



VENDREDI

3

MAI

20H45

**THÉ VANILLE
BORN IDIOT**
DOUBLE CONCERT



EN COLLABORATION
AVEC L'A.M.E.

Brèves

Médiathèque

• **Samedi 27 avril** · 10h30 : animation *Bébés lecteurs*

Ateliers de l'EPN

à l'Espace public numérique le samedi de 10h à 11h

• **13 avril** · Transports sur Internet : billets de train, d'avion, covoiturage...

• **20 avril** · Loisirs sur Internet : musées, vacances, sorties...

• **27 avril** · Internet et vie privée : les bonnes pratiques.

Jouez sur tablettes en famille à l'Espace public numérique

• **Judi 11 avril** · 10h-11h30

• **Judi 18 avril** · 10h-11h30

Ludothèque

• Après-midi ludique **jeudi 25 avril** de 14h à 16h

Avocat conseil

• Prochaine permanence **mercredi 24 avril** sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45

Musée d'école Fernand-Bouttet

• *Atelier récitation* à 15h **samedi 27 avril**.

Pause café des parents

• **Lundi 29 avril**, Maison de quartier de la Pontonnerie : 9h - «Apprendre à apprendre», conférence avec Marie-Laure Billault - 14h - Atelier «Mieux comprendre son enfant».

Foire aux particuliers du Bourg

organisée par le service Vie des quartiers **jeudi 30 mai**, de 8h à 18h. Inscription à partir du 6 mai à la Maison des associations. Renseignements au 02.38.98.87.92.

Règlement des factures

• Depuis le 11 mars dernier, le paiement de vos factures en mairie **peut s'effectuer par carte bancaire**.

